

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1601

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous avez dit réforme ?

L'administration genevoise rêve de changement. Après plusieurs tentatives avortées, un nouveau projet voit le jour.

Genève collectionne les records en matière financière: déficit abyssal et absence de budget pour la présente année, dette par habitant la plus élevée du pays. Par contre le canton est loin derrière pour ce qui est de la réforme administrative et des moyens modernes de gestion et de contrôle de l'action publique. La simultanéité de ces deux états de fait n'est probablement pas une coïncidence.

En réalité, Genève aime la réforme. Ou plus exactement aime à parler de réforme. Car projets et rapports se succèdent sans que soit modifiée substantiellement une organisation administrative à la fois hiérarchisée à l'extrême et compartimentée. En 1995, une initiative populaire «Pour réduire les dépenses abusives de l'Etat» est lar-

gement acceptée. S'en suivent un audit général de l'Etat et cinquante rapports qui produisent de maigres résultats sur le terrain. Puis, c'est au tour de la nouvelle gestion publique, expérimentée dans sept services et enterrée par le Conseil d'Etat. Le projet «Service public 2005» ensuite, ambitieux programme de modernisation de l'Etat, ne débouche que sur la mise en place de nouveaux instruments de gestion financière et du personnel. On peut encore citer un intéressant travail de feu le Conseil économique et social sur les relations entre l'Etat et le secteur associatif, travail demandé par le gouvernement. Mais ces multiples études ne débouchent jamais sur une vision d'ensemble qui traduirait une volonté politique forte de réforme. Cette volonté a-t-elle maintenant surgi?

Avec le projet GE-Pilote, récemment présenté, le Conseil d'Etat envisage un pilotage efficient de l'action publique. Inscrivant son action dans le long terme, l'exécutif cantonal veut mettre en place des outils d'aide à la décision et de contrôle. En clair, les principes de la nouvelle gestion publique sont à nouveau à l'ordre du jour: gestion orientée sur les prestations, définition d'objectifs concrétisés par des indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs, accords de mission, modèle comptable analytique correspondant aux prestations, plan financier pluriannuel et budget par prestations. Dans une première étape, il s'agira d'identifier les prestations actuellement fournies, ainsi que les moyens et les coûts qu'elles impliquent. Cet inventaire permet-

tra de faire des choix compatibles avec un équilibre durable des finances cantonales.

Genève, c'est nouveau, adopte une attitude modeste: dernier de classe, il est prêt à tirer parti des expériences faites par d'autres cantons. Rendez-vous donc à la prochaine session du Grand Conseil, appelé à avaliser ce projet. Mais déjà la gauche annonce son scepticisme et les organisations de la fonction publique dénoncent une nouvelle tentative de dégradation du service public. Le conflit est programmé, d'autant plus que les libéraux ont cru opportun de déposer au même moment un projet de loi supprimant le statut de fonctionnaire. *jd*

Le projet GE-Pilote est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.geneve.ch

Zurich

La campagne fait sa ville

Une vallée autre fois verte et campagne, peut-elle, une fois bitumée et parsemée de surfaces commerciales, se métamorphoser en ville? Bien que bon nombres d'experts appellent de leurs vœux cette transformation politico-administrative et identitaire, la «Glatttal-Stadt» saura-t-elle devenir autre chose qu'une vue théorique d'urbaniste illuminé? Cette ville d'un genre nouveau longe l'autoroute Zürich - Winterthur et s'étend, autour de l'aéroport de Kloten, sur dix communes du nord-est zurichois. Le premier centre commercial périphérique, entendez hors centre ville historique, y fut construit en 1975 dans le scepticisme général. Depuis, elle accueille de nombreuses et gigantesques surfaces commerciales spécialisées et une multitude de bureaux. Les projets et chantiers pullulent: quartiers résidentiels, immeubles d'habita-

tion ou de bureau, écoles ou hôtels y poussent comme des champignons.

Malgré cet important développement, les quelque 200 000 habitants ne se conçoivent pas comme des urbains mais restent attachés aux identités villageoises communales. Assimilé au plaisir consommériste et aux bouchons qui ponctuent la vie des pendulaires, personne ne vit cet ensemble fragmenté et disparate comme une ville.

Reste que le dynamisme économique et les nouvelles nuisances sonores dues aux vols d'approches de Kloten rassemblent les «Glatttalois» et atténuent les différences ancestrales. La volonté de se démarquer de la grande voisine zurichoise et de l'étiquette de banlieue périphérique pour s'affirmer comme pôle économique indépendant, n'est pas non plus étrangère à l'émergence d'un nouveau rapport à la région.

La construction d'un réseau de RER aidera à encrenir cette identité fragile dans le territoire. Après le crédit de 650 millions de francs votés début 2003, La Confédération vient de donner son feu vert pour la réalisation d'un premier tronçon d'ici 2006. Rien de mieux que quelques kilomètres de rails pour relier et symboliser une destinée partagée. Fille de la mobilité automobile et de son urbanisme émietté, la «Glatttal-Stadt» prendra corps autour de 12,7 km de voies de chemin de fer!

Premier pas d'une coopération intercommunale, ce modèle fait des émules à l'ouest de Zürich, dans la Limmattal. Plus rectiligne, l'urbanisation y a grignoté l'ensemble de l'espace entre les villages, créant une zone construite continue, tout autant marquée par l'abondance de surfaces commercialo-administratives. Ici aussi, une ligne de «Stadtbahn» est à l'étude car lorsque le tram passe, la ville émerge. *cf*